



**Commission permanente**  
CONF/SC(2020)SYN1

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE**  
**Carnet de bord**  
**Lundi 27 janvier 2020**  
**9h30-13h00 & 14h30 – 18h00**  
**Palais – Salle 2**

Membres présents: Anna Rurka, Miguel Cabral de Pinho, Gerhard Ermischer (via skype), Anne Kraus, Salomon Levy, Thierry Mathieu, Annelise Oeschger, Cyril Ritchie, Katarzyna Sokolowska, Christoph Spreng, Simon Matthijssen, Claude Vivier Le Got, Anne Nègre,

Excusé-e-s, avec procuration : Robert Bergougnan, Rares Craiut, Karl Donert, Luminita Petrescu, Iamvi Totsi

1. La réunion est ouverte par Anna Rurka, Présidente de la Conférence des OING.
2. Richard Pirolt et Katarzyna Sokolowska sont nommé-e-s rapporteurs de la réunion.
3. Le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Les résultats exacts des votes (oui, non, abstentions) devraient figurer dans le rapport.
4. Rapport de la réunion du 28 octobre 2019 - La qualité des rapports de réunion doit être améliorée. Les rapporteurs doivent remettre leurs rapports "finalisés et prêts à l'emploi". Un examen de chaque projet (relecture) par d'autres collègues du Bureau est nécessaire avant la traduction et la soumission au Secrétariat. La version anglaise du rapport a été approuvée avec des modifications ; la version française devra être adaptée et approuvée par courrier électronique.
5. Informations sur les dernières (depuis le 28 octobre) et futures activités des membres de la Commission permanente.

Miguel Cabral de Pinho a fait un rapport sur la Convention d'Oviedo : des modifications d'un protocole additionnel ont été soumises.

Christoph Spreng a participé au Forum de Lisbonne en novembre : Le Centre Nord-Sud devrait être le lien entre l'Agenda 2030 des ODD de l'ONU et le Conseil de l'Europe. La Conférence des OING a eu un créneau pour un atelier.

Dans le cadre de la coopération continue de la Conférence des OING avec le Service de la Jeunesse, Anne Kraus et Rares Craiut ont fait état des travaux qui se sont plus particulièrement concentrés sur la question du rétrécissement de l'espace civique. Après avoir participé au séminaire initial, le Conseil consultatif sur la jeunesse leur a demandé de contribuer à la rédaction d'une recommandation "spécifique aux jeunes" "sur la protection des organisations de jeunesse de la société civile et des jeunes et le soutien de leur participation aux processus démocratiques". La prochaine réunion est prévue pour le mois d'avril.

Anne Nègre rend compte d'une réunion de la Commission pour l'égalité de genre ainsi que d'un voyage en Israël avec des réunions à la Knesset au nom du Groupe Européen des Femmes Diplômées des Universités (GEFDU).

Claude Vivier LeGot fait état de la création éventuelle d'un "Observatoire de l'histoire", en la forme d'un nouvel accord partiel du Conseil de l'Europe (discuté lors de la réunion du Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives – CDPPE).

Anna Rurka mentionne la visite d'information qui a eu lieu en Arménie à la fin du mois de novembre.

6. Echange de vues avec Claudia Luciani, Directrice de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance, et Daniel Popescu, Chef du Département de la gouvernance démocratique, sur la réforme du Conseil de l'Europe et les attentes vis-à-vis de la Conférence des OING

Claudia Luciani souligne que le mot "réforme" reste très présent dans toute l'organisation, comme un processus continu et avec l'appel à devenir rapidement plus efficace, à renforcer les liens, à améliorer la qualité et à établir plus de synergies (travail du Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG), société civile).

Le précédent Secrétaire général avait commencé la réforme en rendant la Cour plus agile et en permettant des améliorations sur le terrain.

Lors de sa réunion à Helsinki en mai dernier, le Comité des Ministres a clairement indiqué que les organes du Conseil de l'Europe doivent acquérir une plus grande flexibilité, être plus ciblés et accroître leur efficacité à tous les niveaux.

La nouvelle Secrétaire générale a été élue dans un contexte de réformes et présentera très prochainement au Comité des Ministres d'autres plans de réforme concrets (être plus efficace, centré sur la situation réelle).

Le Comité des Ministres a adopté un budget biennal avec une croissance nominale zéro, ce qui signifie que les activités peuvent être maintenues mais que des économies doivent encore être réalisées.

Cette "rationalisation" („streamlining“) n'est pas considérée comme un moyen d'économiser, mais plutôt comme un outil permettant de "mieux équilibrer le fonctionnement" : les structures doivent être remises en question (au sein de l'ensemble du Conseil de l'Europe), car certaines d'entre elles existent depuis des décennies et il est nécessaire de procéder à un changement profond pour obtenir de meilleurs résultats. L'activité anti-discrimination au niveau intergouvernemental en est un exemple. Pour lutter plus efficacement contre la discrimination, un nouveau comité directeur composé de deux groupes d'experts a remplacé le CAHROM dont le mandat avait pris fin.

Les priorités thématiques du Conseil de l'Europe ont été définies par le Comité des Ministres et le Secrétaire Général. L'une des priorités est l'intelligence artificielle : une organisation plus pragmatique a été mise en place pour rassembler tous les efforts existants en un seul comité ad hoc, appelé le CAHA1.

Le dialogue et l'interaction efficaces avec la société civile font partie des priorités. Il y a eu une forte demande du CM/SG envers le travail de la Conférence des OING : des contributions pertinentes aux domaines déterminés du Conseil de l'Europe sont attendues.

Le Conseil de l'Europe dispose de trois documents juridiques (la recommandation CM/Rec(2007)14 et plus récemment la recommandation CM/Rec(2018)11 et la décision d'Helsinki (CM/Del/Dec(2019)129/2) relatifs à la société civile, ce qui doit être considéré comme une évolution très positive.

Mme Luciani remercie la Présidente de la Conférence des OING pour les efforts antérieurs et encourage la Conférence à poursuivre son processus de réforme. Dans ce contexte, une évaluation interne des outils de travail et de l'efficacité/du rendement de la Conférence des OING sera effectuée.

La DG2 a restructuré certaines de ses entités en janvier 2020. Daniel Popescu, Chef du Département de la gouvernance démocratique, fournit des détails supplémentaires sur les nouvelles structures :

1. Gouvernance démocratique (Comité européen sur la gouvernance démocratique et le Centre d'expertise pour la bonne gouvernance) : met en œuvre des projets dans une vingtaine de pays et travaille actuellement sur des réformes liées à la gouvernance démocratique.
2. Élections et participation civile et assistance à des projets de coopération : le nom sera modifié. Son objectif : une plus grande efficacité de la coopération.
3. Innovation démocratique (sous la direction de Mary Ann Hennessey). La Division de la société civile s'appelle désormais "Division de l'innovation démocratique" et est désormais chargée de la Conférence des OING et du Forum mondial de la démocratie qui se tient chaque année en novembre.

Il est donc nécessaire de travailler sur

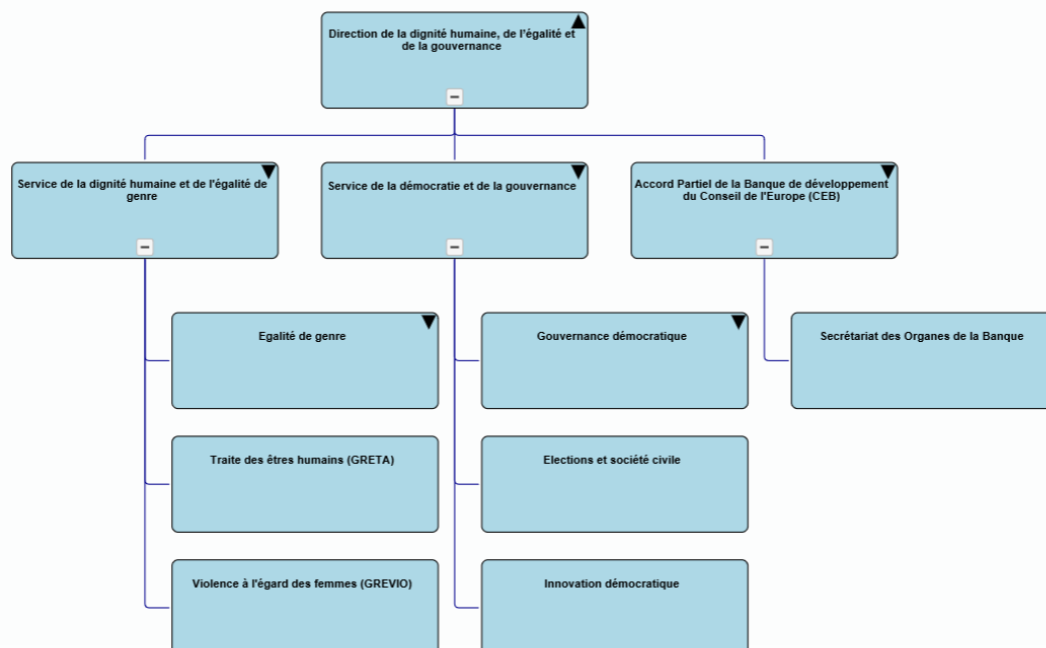
- IMPACT, principalement par :

- . "regroupement thématique".
- . "établir des critères de qualité ("rapport qualité-prix"),

- Amélioration attendue :

- . Question de pertinence politique,
- . Capacité d'influencer les autorités,
- . Apporter un changement sur le terrain,
- . Savons-nous comment nous faire connaître ? (cf. conclusions du Comité de Venise)

Conclusion : Attentes : "regroupement thématique" et plus d'agilité transversale ! Établir une nouvelle culture avec des réflexes de communication bilatérale. L'évaluation de 2020 pourrait mettre en évidence les limites de ressources, les possibilités d'amélioration et les réalisations.



7. Faire le point sur les travaux du Groupe de rédaction chargé des propositions concernant le règlement ou d'autres dispositions statutaires de la Conférence des OING (DGRR) à la lumière des propositions reçues des OING, sur le processus de travail et sur le calendrier

Le groupe de rédaction a reçu au total 384 commentaires de 42 contributeurs, qui ont été triés en cinq catégories :

1. Cat - à adopter avec ou sans modification : > 39
2. Cat - à rejeter, soit parce qu'ils n'ont pas de sens, soit parce qu'ils reflètent un malentendu : >83
3. Cat - ceux qui répètent des points déjà couverts : > 191
4. Cat - questions qui semblent être uniquement liées à la traduction : > 9
5. Cat - questions nécessitant une discussion du DGRR : > 62

La Commission permanente entame l'examen collectif du projet de règlement et se met d'accord sur quelques modifications. Le travail sur le document sera poursuivi lors d'une réunion informelle le 19 avril. Le document de travail - comme convenu lors de la précédente réunion de la Commission permanente - est la version anglaise.

8. Résultats de l'enquête de satisfaction envoyée aux participant-e-s après la session d'octobre (Katarzyna Sokolowska) :

En raison du manque de temps, ce point n'est pas discuté. Les documents pertinents sont disponibles sur le Cloud partagé de la Commission permanente.

9. Préparation de la session de printemps de la Conférence des OING, 20 - 24 avril 2020 : thème transversal, calendrier des réunions, événements parallèles, textes à adopter, rapport d'activités 2019

Le calendrier de la session est adopté avec quelques modifications.

Claude Vivier Le Got, Thierry Mathieu et Anne Nègre soumettront une proposition d'événement parallèle sur l'intelligence artificielle (IA) d'ici la mi-février, en tenant compte de l'ampleur de l'implication possible de l'IA sur le secteur de la société civile. Les discussions portent sur les aspects logistiques tels que le temps alloué aux présentations, le nombre d'intervenants dans un panel, la nécessité d'une note conceptuelle et d'un programme avant la réunion. Le programme de la formation sur le monitoring, prévu pour la session, sera rédigé d'ici la mi-février.

10. Informations sur la session d'octobre (Mary Ann Hennessey)

Compte tenu du court laps de temps entre la session de la Conférence des OING en octobre et le Forum mondial pour la démocratie (16-18 novembre 2020), il serait difficile pour le Secrétariat d'organiser la session des OING selon le format habituel. Dans ce contexte, il a été décidé que la session d'automne de la Conférence des OING sera exceptionnellement plus courte et se déroulera du mercredi 14 au vendredi 16 octobre 2020. Les groupes de travail auront la possibilité de se réunir à ces dates. Les organisations membres seront informées de ce changement dès que possible.

11. Contribution de la Conférence des OING à la mise en oeuvre des décisions d'Helsinki (129ème session du Comité des Ministres, Helsinki, 17 mai 2019) "Une responsabilité partagée pour la sécurité démocratique en Europe - la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace de la société civile en Europe".

En raison du manque de temps, ce point n'est pas discuté.

12. Approbation du Code révisé de bonnes pratiques pour la participation civile par d'autres organes du Conseil de l'Europe, appel à des études de cas sur la participation civile aux processus décisionnels (Gerhard Ermischer)

En raison du manque de temps, ce point n'a pas été discuté.

13. Déclarations proposées par la Commission éducation et culture  
En raison du manque de temps, ce point n'est pas discuté.

14. Proposition de la Conférence des OING pour nomination au Prix Vaclav Havel 2020  
En raison du manque de temps, ce point n'est pas discuté.

15. Programme des jeunes délégués 2020 (Rares Craiut, Anne Kraus)  
En raison du manque de temps, ce point n'est pas discuté.

16. Plan de travail 2020 du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG (Jeremy McBride, Cyril Ritchie)  
En raison du manque de temps, ce point n'est pas discuté.

17. Mise à jour de la liste des représentant-e-s de la Conférence des OING aux nouveaux comités directeurs et aux nouveaux groupes de rédaction

Certains membres de la Commission permanente ont exprimé la nécessité de disposer d'une structure efficace pour rendre compte de la participation des OING aux comités directeurs. Miguel Cabral de Pinho présentera une proposition visant à améliorer le système de rapportage. La Commission permanente avait déjà convenu dans le passé que dans le cas où deux représentant-e-s d'OING participent au même comité ou groupe d'experts, un-e seul-e d'entre eux/elles serait couvert-e par OING-Service. Les modifications suivantes sont approuvées :

- Groupe de travail sur la responsabilité publique sous CDDG / Working Group on Accountability under the CDDG - Gerhard Ermischer
- Groupe de travail sur la démocratie et la technologie GT-DT / Working Group on Democracy and Technology GT-DT - Didier Schretter (couvert par OING-Service), Francesca Fannuci (couvert par le ECNL)
- Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion CDADI / Steering Committee on Anti-discrimination, Diversity and Inclusion CDADI - Gilbert Flam et Claude Vivier Le Got
- Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage / Subordinated Committee of Experts on Roma and Traveller Issues - Claude Vivier Le Got
- Comité d'experts sur la lutte contre le discours de haine / Subordinated Committee of Experts on Combating Hate Speech - Gilbert Flam

18. Informations sur les événements à venir :

- Journée internationale des ONG (Bruxelles, 28 février)
- Conférence de haut niveau sur la participation civile (6 mars, Strasbourg)
- Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté
- Visites d'information dans les États membres (Bosnie-Herzégovine, Turquie)

Il est décidé que l'événement à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté aura lieu le 16 octobre (dernier jour de la session d'automne). La cérémonie sur le parvis aura lieu à 12h, suivie d'un séminaire avec interprétation.

19. Forum mondial pour la démocratie, 16-18 novembre 2020  
Maritchu Rall sera en contact avec la Commission permanente concernant le sujet et la contribution de la Conférence.

20. OING-Service : En raison du manque de temps, ce point n'est pas traité.

21. Autres questions

22. Date de la prochaine réunion : lundi 20 avril 2020. Une réunion de travail informelle supplémentaire consacrée uniquement au projet de règlement intérieur aura lieu le dimanche 19 avril 2020.